

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES SENIORS DAMES PROMOTION

1^{er} et 2 juillet 2022
GOLF DE GAP BAYARD

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de la Ligue ne faisant pas partie de la 1^{ère} et 2^{ème} Divisions Seniors de Ligue.

Une seule équipe par club pourra être engagée.

Pour les équières : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Dames : ouvert aux joueuses nées **avant le 30 juin 1972.**

FORME DE JEU

Marques de départs rouges.

1^{er} jour : **1^{er} juillet 2022**

Qualification stroke play / **4 simples** / 18 trous

Le total des 3 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 4^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

Les quatre premières équipes sont qualifiées.

2^{ème} jour : **2 juillet 2022**

Match-Play / **1 foursome et 2 simples consécutifs** / 18 trous.

Ordre de rencontre : 1^{er} contre 4^{ème}, 2^{ème} contre 3^{ème}.

Les vainqueurs montent en 2^{ème} Division.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

ENGAGEMENTS

Les inscriptions des équipes devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
avant le mercredi 1^{er} juin 2022.

Les inscriptions des joueuses devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
avant le lundi 20 juin 2022.

Droits d'engagement : **320€** / facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Souvenirs pour les joueuses des équipes accédant à la 2^{ème} Division.

ARBITRES

Chef Arbitre : Bernard BELY

Arbitre : Michel GROLEAU